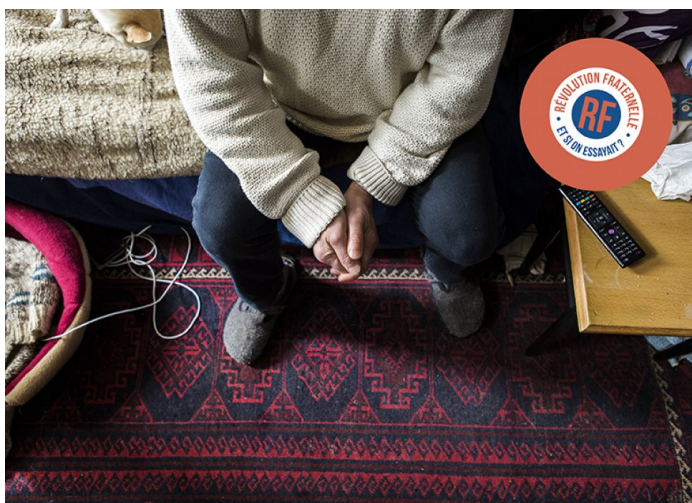


Un revenu minimum garanti d'au moins 735 euros, et si on essayait ?



INSERTION

18/05/2022

Les minimas sociaux ne permettent pas aux personnes privées d'emploi de vivre dignement. Le Secours Catholique propose d'instaurer un revenu

minimum garanti d'au moins 735 euros et, à terme, de 50 % du niveau de vie médian, soit environ 900 euros à l'heure actuelle.

Pour les demandeurs d'emploi qui ne sont pas – ou plus – éligibles à l'assurance chômage, le revenu de solidarité active (RSA) devient le seul filet. Son montant : 575,52 euros pour une personne seule depuis le 1^{er} avril 2022 (565,34 euros auparavant). 2 millions de ménages le perçoivent aujourd'hui.

Son montant se situe bien en-deçà du seuil de pauvreté : augmenté de la prime d'activité, il ne pèse que 39 % du smic pour une personne seule, contre près de 50 % à la création de son prédécesseur, le revenu minimum d'insertion (RMI), en 1988.

Par ailleurs, le RSA n'a rien de garanti : il faut signer et appliquer un contrat d'engagement, pointer aux rendez-vous, sous peine de sanctions qui déstabilisent des ménages déjà fragiles. La dématérialisation des démarches accroît le non-recours, au point que 34 % des foyers éligibles n'en font pas la demande. Et les 18-24 ans, particulièrement touchés par la pauvreté, n'y sont pas éligibles, à moins d'avoir travaillé deux ans ou d'être parent isolé.

À 54 ans, Claire ne peut compter que sur le RSA pour vivre depuis qu'un accident vasculaire cérébral (AVC) l'a contrainte de cesser son activité d'infirmière libérale. Hébergée chez sa mère dans l'attente d'un logement social, elle compose avec des budgets « ricrac » qui la prive de l'autonomie et des petits loisirs qu'elle pouvait s'offrir jusque-là.

Quand on devient précaire, on perd de notre liberté

Claire Brunel, 54 ans

Pour en finir avec la grande pauvreté, le RSA doit être revalorisé et transformé en un revenu minimum garanti dès 18 ans, sous conditions de ressources. Il doit être accessible le plus automatiquement possible et les sanctions réservées aux cas de fraude délibérée.

Le gouvernement « devrait assurer d'ici la fin du quinquennat un revenu minimum d'au moins 40 % du niveau de vie médian (soit 735 € pour une personne seule) et, à terme, des ressources portées à 50 % du niveau de vie médian. »

Direction action et plaidoyer France du Secours Catholique

Les travaux de l'économiste Esther Duflo ont montré qu'un revenu minimum décent n'encourageait pas l'oisiveté. Il constitue au contraire un investissement social, qui permet aux personnes de se projeter dans la vie, notamment dans une formation ou un emploi.

[Découvrez toutes les recommandations du Secours Catholique sur l'accès au travail et à un revenu décent](#)

Économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Pierre Madec rappelle que le faible montant du RSA, l'ampleur du non-recours et l'exclusion des 18-24 ans du dispositif restreignent sa capacité à combattre la pauvreté. Pour l'économiste, il est indispensable de revaloriser cette aide, de l'automatiser et de la rendre accessible dès la majorité.

- [« Chômage : sur “le parcours du combattant” des demandeurs d'emploi »](#), juin 2021
- Aequitaz et le Secours Catholique, rapport [« Sans contreparties. Pour un revenu minimum garanti »](#), octobre 2020.

Alexia Eychenne Crédits photographiques : © Christophe Hargoues / Secours Catholique ; © Lilian Héliot / La Croix

<https://valdemarne.secours-catholique.org/notre-actualite/un-revenu-minimum-garanti-dau-moins-735-euros-et-si-essayait>